



UN HAMEAU OÙ IL FAIT BON VIVRE

Janvier 2023

Hors-série 11



Le chiffre du Crèchois

7 7ième édition du Carnaval des Hameaux organisé par les comités des hameaux

Quoi de aujourd'hui **9**

Après les années COVID et un carnaval d'été en 2022, le carnaval revient dans son format habituel, le week-end du Mardi Gras.

Dans un contexte plus difficile (en plein milieu des vacances scolaires), le carnaval est toujours là, pour faire la fête, ensemble, joyeusement et respectueusement, avec et dans les hameaux. Crèchoises et Crèchois, Bailleulois et Amis du carnaval, venez nombreux faire la fête avec les hameaux.



Agenda

- 28 janvier : concours de belote organisé par le Club des aînés
- 17 au 21 février : carnaval de Bailleul
- 18 février : **carnaval des hameaux**
- 8 avril : chasse aux oeufs de Pâques par le Comité des fêtes
- 13 avril : sortie bowling du Club des aînés
- 8 mai : journée pédestre par le Comité des fêtes

La Crèche - Le Steent'je - Outtersteene

CARNIVAL DES HAMEAUX DE BAILLEUL

SAMEDI 18 FEVRIER

2023

Infos sur comitedesfetesdelacreche.fr

Navettes bus au départ et retour le soir

Bus aller
BUS 1 : 11h Outtersteene, 11h15 Le Steent'je puis La Crèche pour le repas
BUS 2 : 11h30 à Bailleul (rue Poste aux Chevaux) puis La Crèche pour le repas
BUS 3 : 13h15 Outtersteene, 13h30 Le Steent'je puis La Crèche gare pour le cortège
BUS 4 : 13h30 Bailleul (rue Poste aux Chevaux) puis La Crèche gare pour le cortège

Bus retour
BUS 1 : 18h45 retour Le Steent'je puis Bailleul
BUS 2 : 18h45 retour La Crèche puis Bailleul

12h : repas à la salle des fêtes de La Crèche
14h : départ du cortège à la gare
15h30 : cortège au Steent'je
17h15 : cortège à Outtersteene

Pour le repas inscription obligatoire jusqu'au 8 février
Permanence samedi 4 février de 9h30 à 12h30 au 195 rue de l'Église à La Crèche

« Le Crèchois », le journal fait par les Crèchois pour les Crèchois

www.facebook.com/lecrechois

Le Carnaval des Hameaux à La Crèche, c'est vous !



et sans votre participation active, le carnaval peut être mis en péril ...

Qui dit participation, dit possibilités multiples : être présent devant sa maison lors du cortège de 14h, s'inscrire au repas du samedi midi, se costumer durant le week-end, être présent rue des Ajoncs pour le cortège, prendre l'apéro samedi midi à la salle des fêtes, continuer le carnaval dans les 3 hameaux via les bus présents, danser dans le centre hameau samedi midi car ce dernier sera piétonnier, partager le repas du samedi, passer un bon moment avec les amis, les voisins, ...

Bref, vous l'avez compris, le carnaval est ouvert à tous et chacun peut le faire à son rythme, à sa façon, en toute simplicité et fraternité, familial et convivial, joyeux et respectueux.

Revenons aux fondamentaux : le carnaval, c'est la fête de tous et pour tous. Aussi, **le Carnaval des Hameaux a besoin de vous** ! On compte sur vous et **votre présence tout au long de la journée**.

Tout d'abord le repas. Il est ouvert à tous les crèchois et vous y êtes invités. Il suffit de s'inscrire au préalable, afin de permettre au comité des fêtes de gérer la logistique et la sécurité.

Menu adulte : jambon à l'os - frites + 1 boisson = 10€

Menu enfant : jambon à l'os - frites + 1 boisson = 7€

Un repas ensemble, la célèbre ambiance d'avant carnaval à la salle des fêtes, une convivialité d'exception, voilà quelques ingrédients qui vont vous mettre en appétit pour le repas du samedi midi.

Ensuite, départ du cortège à 14h de la gare, remontée de la rue des Ajoncs jusqu'au carrefour de l'école. Le cortège s'arrête au niveau de

l'école : les chars continuent seuls vers Le Steent'je, et les carnavaloux prennent le bus, chemin Vincent pour retrouver la deuxième étape du Carnaval des Hameaux : Le Steent'je, et démarrer sur place à 15h30. Et enfin, à 17h15, cortège à Outtersteene.

Les navettes de bus repartiront ensuite pour ramener les carnavaloux qui le désirent, à leur point de départ initial, dans les hameaux et à Bailleul.

Peuple de La Crèche, le Carnaval des Hameaux compte sur toi. Les comités des fêtes espèrent ta présence pour accompagner les chars, à la rue des Ajoncs pour applaudir le cortège et faire la fête ensemble. **Le comité des fêtes de La Crèche a besoin du soutien de son hameau.** Et le Comité des fêtes t'invite à venir partager le repas du samedi.

Pas d'excuse pour ne pas venir ! Vous êtes les bienvenus. Les hameaux se battent pour préserver le carnaval des hameaux, alors faites-leur l'honneur de votre présence sur le parcours et/ou au repas.



Navettes et bus

Deux bus permettront aux carnavaloux de se déplacer en toute sécurité et sérénité, reliant Bailleul et les hameaux entre eux pendant la journée.

Les bus sont ouverts à tous les carnavaloux qui le souhaitent, à condition de participer déguisé au Carnaval des Hameaux.

Pour le repas du midi

BUS 1 : 11h Outtersteene, 11h15 Le Steent'je puis La Crèche centre

BUS 2 : 11h30 Bailleul (rue Poste aux Chevaux) puis La Crèche centre

Pour le départ du cortège de 14h à La Crèche

BUS 1 : 13h15 Outtersteene, 13h30 Le Steent' je puis La Crèche gare

BUS 2 : 13h30 Bailleul (rue Poste aux Chevaux) puis La Crèche gare

Retour le soir d'Outtersteene

BUS 1 : 18h45 pour 19h Le Steent'je puis 19h15 Bailleul

BUS 2 : 18h45 pour 19h La Crèche puis 19h15 Bailleul



2022 la sécurité toujours

Comme les années précédentes, le Carnaval des Hameaux doit répondre aux contraintes sécuritaires exigeantes imposées par l'état d'urgence en vigueur sur le territoire français. Le centre hameau sera piéton et les accès bloqués pour le cortège.

Pour les habitants venus encourager les carnavaloux le long du cortège ou devant leur maison : aucun problème, rien à faire de spécial.

Concrètement :

- vous êtes sur un des chars du cortège : vous êtes inscrit d'office au carnaval avec votre groupe. Pas de démarche supplémentaire.

- vous voulez venir manger au repas (avec char ou sans) : il faut s'inscrire auprès du Comité des fêtes (pour réserver les repas) : soit à

la permanence du 4 février de 9h30 à 12h30 au 195 rue de l'église, soit par envoi du bon d'inscription avec le paiement.

Ainsi la rue des Ajoncs sera interdite à la circulation et au stationnement de 13h30 à 15h30 pour le passage du cortège; la rue de l'Eglise sera interdite à la circulation et au stationnement, du carrefour de l'école au n°195 (cantine), de 11h30 à 15h30, avec des barrières et contrôles pour le stationnement des chars du cortège.

Le centre du hameau sera placé sous haute surveillance.

Pour un Carnaval des Hameaux de Bailleul, joyeux et respectueux !

Présentation des chars

Le cortège du carnaval des hameaux est constitué d'un groupe musical et de 9 chars.

Ainsi, le cortège sera constitué de :

- l'harmonie de Caëstre, groupe musical
- The Crazy Circus (comité des fêtes de La Crèche)
- Outtersteene en Fête
- les Zoutt de Belle (comité des fêtes d'Outtersteene),
- les Acharnés, les Débrouillards, les Gais Lurons, les Flahutes, les Morts de Soif, Carna'belle.

L'ordre des chars n'est pas déterminé, hormis les comités des fêtes en premier dans leur hameau respectif.



Famille : _____

Adresse mail : _____ tel mobile : _____

Repas adulte : jambon à l'os – frites + 1 boisson	X 10 € =	€
Repas enfant : jambon à l'os – frites + 1 boisson	X 7 € =	€
Total =		€

Par chèque au nom du Comité des fêtes de La Crèche

A retourner au plus tard **pour le 8 février 2023**

- par courrier à Benoit DEGRAEVE - 171 rue de la Serpentine LA CRECHE 59270 BAILLEUL, ou

- lors de la **permanence du samedi 4 février 2023**, de 9h30 à 12h30, 195 rue de l'Église à La Crèche.

Pour les questions et informations : benoit.degraeve@gmail.com – 06.77.55.01.35

Carnaval de Bailleul

Dimanche 19 février

Le matin : messe costumée en l'église St Vaast.

L'après-midi : Grand cortège Carnavalesque en centre-ville emmené par Gargantua.

A ce jour, le programme détaillé n'est pas encore sorti par la Société Philanthropique.

Néanmoins, on peut annoncer les grandes lignes.

Vendredi 17 février

Parades nocturnes des groupes Carnavalesques locaux en centre-ville. Sortie du Géant Gargantua.

Samedi 18 février

L'après-midi : enquête carnavalesque de 13h30 à 17h30, dans le centre-ville de Bailleul.

En soirée : élection de la Reine du Carnaval 2023 organisé par la société des Quêteurs.



Lundi 20 février

L'après-midi : carnaval des enfants

En soirée : concours de masques et d'intrigues en centre-ville. Final salle des fêtes de Bailleul.

Mardi 21 février

Le matin : accueil du Docteur Piccolissimo et de la Sté Philanthropique par la municipalité.

L'après-midi : Grand cortège traditionnel du Mardi Gras. A la fin du cortège, le célèbre Docteur Piccolissimo opère en public, puis rentrée du Géant Gargantua.



Le **Carnaval des Hameaux** se déroulera le **samedi 18 février 2023**.

Un arrêté municipal interdira la circulation et le stationnement :

- rue de l'Église de 11h30 à 15h30 (du carrefour de l'École jusqu'au n°195 pour permettre aux chars et bus de stationner),
- rue des Ajoncs de 13h30 à 15h30 pour le cortège (**impératif de 14h00 à 15h00**).
- chemin Vincent de 11h30 à 15h30 jusqu'au n° 120 (stationnement bus)

Ceci vous permettra également d'assister au passage du cortège. Nous comptons sur vous pour aider à respecter scrupuleusement cette mesure ; nous nous excusons de cette gêne momentanée et vous remercions de votre compréhension.

Carnaval des hameaux : 2016/2023, 7 éditions en affiche !



Le temps passe vite et nous sommes déjà à la 7ième édition du carnaval des hameaux, version locale, c'est à dire organisé par les 3 hameaux. A noter que 2021 est une année sans carnaval (cause COVID).

Par la force des choses, les comités des fêtes ont repris en main l'organisation du carnaval des hameaux et ce travail en commun a permis de renforcer considérablement les liens entre les comités. C'est un très bon bilan.

Directeur de publication :
Cyril Fernagu
Comité de rédaction, photos et distribution : Benoît Degraeve, Martine Druelle, Jean-Pierre Ségard, Jean-Paul Verstavel, Hélène Maillard, Mairie de Bailleul
Informations :
benoit.degraeve@gmail.com
06.77.55.01.35
Impression :
Mairie de Bailleul

REPAS : inscription via permanence le samedi 4 février de 9h30 à 12h30 au local, 195 rue de l'église, ou par courrier avant le 8 février.